



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation
12/03/2025

Date d'affichage
12/03/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

20/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LECLERCQ Karine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LARCHER Mireille, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2025-024 : VENTE DE TERRAIN

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une proposition de Madame et Monsieur Anthony WALLEZ qui souhaiterait acheter la parcelle cadastrée AA 152 d'une superficie de 799 m² jouxtant leur propriété.

Monsieur le Maire propose de vendre cette parcelle au prix de 8 Euros du m² soit 6 392 Euros.

Le Conseil Municipal,

Et après en avoir délibéré,

Accepte la vente du terrain cadastré section AA n° 152, d'une superficie de 799 m² à Madame et Monsieur Anthony WALLEZ au prix de 6 392 Euros ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à cette vente.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr